

## Compte rendu du CA du mercredi 31 janvier 2024

Membres présents : Sylvie DAVID - Brigitte PLANTY.

Membres excusés : Valérie BONDENET - Anne FRANCO - Sylvie PEDROARENA - Antide PETIT - Elena ZIMMERMANN.

La séance débute à 14h.

### 1. Approbation du compte rendu du CA du 20 décembre 2023 :

Le compte rendu est approuvé après relecture et introduction de quelques menues corrections.

### 2. Préparation de rentrée et les LCA :

La Présidente a demandé aux adhérents de lui faire remonter les informations concernant les prévisions de rentrée dans leur établissement ; elle a obtenu 10 réponses.

**De manière générale**, pour le moment les chefs d'établissement ne prévoient pas de changements pour les LCA qui conserveraient les mêmes horaires.

**Plus précisément :**

- **au lycée :**

- pour le lycée Armand Peugeot de Valentigney : la DHG est en baisse en raison de la baisse démographique, mais aucun changement pour les LCA ne semble à l'ordre du jour ; cependant, le maintien de la situation dépendra du nombre d'inscrits en Option Latin de Seconde et en Spécialité ;
- pour le lycée Pergaud : aucun changement n'est prévu mais les LCA ont perdu beaucoup d'heures ces dernières années. La Spécialité a été mise en place cette année ; elle sera reconduite l'an prochain pour la Terminale ; pour la Première, son maintien sera soumis au nombre d'inscrits. Un point très positif : la réouverture de l'Option Grec à la rentrée prochaine.

- **au collège :**

- Dans certains collèges, les réunions pour la répartition de la DHG n'ont pas encore eu lieu mais des décisions seront de toute façon prises avant les vacances de février.
- Dans les établissements des collègues qui ont répondu au courrier de la Présidente, les heures de LCA sont maintenues, à condition que la répartition des heures ne subisse pas de modification d'ici la fin de l'année scolaire.
- Au collège Proudhon, une dotation supplémentaire a été accordée pour les groupes de niveau de français et de mathématiques, si bien que les heures de LCA et FCA ne sont pas remises en question.
- Il reste des inquiétudes néanmoins : le poste de Lettres Classiques du collège de Beaucourt est menacé ; au collège de Mont-sous-Vaudrey, pour pouvoir créer les groupes de niveau de français en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> – ce qui nécessite de mettre les heures de français en barrette, le Principal songe à proposer le latin à une autre collègue que la collègue de Lettres classiques qui est à temps partiel et qui ne peut donc assurer d'heures supplémentaires.

**Dans les petits établissements la mise en place des groupes de niveau va être en effet très compliquée** puisqu'elle doit se faire à moyens constants ; la marge horaire de la dotation sera utilisée pour constituer les groupes et les heures d'option risquent de basculer en heures supplémentaires (d'où une surcharge de service pour les enseignants et une dégradation de leurs conditions de travail) ou tout simplement de disparaître. Les chefs d'établissement préféreront confier les heures de français aux collègues en poste plutôt qu'à des contractuels venus de l'extérieur, et les collègues de Lettres classiques ne pourront pas assurer à la fois un nombre plus important d'heures de français, et les enseignements optionnels dont ils avaient la charge jusqu'à présent.

### **Réflexions et questions à propos de la mise en place des groupes de niveau :**

À terme, les professeurs de Lettres et de Mathématiques devront assurer des heures sur les quatre niveaux.

On demande aux professeurs de Lettres et de Mathématiques d'élaborer une progression qui soit commune à tous les groupes de niveaux ; Brigitte Planty estime que pour l'enseignement du français, progression commune et groupes de niveaux semblent incompatibles.

B. Planty a eu connaissance d'une lettre d'un syndicat de chefs d'établissement qui alerte la Ministre sur l'absence à ce jour à la fois de texte réglementaire et de moyens pour la mise en place des groupes de niveau.

Le risque de la mise en place de cette réforme est le nivellement des collèges et la perte de spécificité des établissements par rapport à leur offre d'enseignements sportifs et culturels.

Les groupes de niveau permettent-ils véritablement à tous les élèves de mieux réussir ? La plupart des collègues sont sceptiques et redoutent de devoir défaire une organisation qui a été pensée et mise en place au fil du temps en fonction des caractéristiques spécifiques de leur établissement et qui donne actuellement satisfaction.

On se pose aussi la question du devenir de l'option FCA que certains établissements ont choisi de faire suivre à tous les élèves.

### **3. Projets culturels de l'ARELAB :**

#### **- Les 50 ans de l'ARELAB :**

- **Proposition de conférence :** une collègue d'histoire du collège Proudhon, Émilie Pignet, propose de faire une conférence sur les stèles de guérison d'Épidaure ; ce sujet, sur lequel elle a travaillé pour sa thèse de doctorat, peut tout à fait être exploité pédagogiquement dans le cadre des cours de LCA.
- **Déroulement de la journée :**
  - On se pose la question de savoir s'il vaut mieux placer l'AG le matin ou l'après-midi ; si on la place le matin, on aura moins de monde mais si on la place l'après-midi, le programme risque d'être trop chargé (AG + conférence + pot à l'issue de la conférence) ;
  - Il faudra prévoir un temps consacré à l'historique de l'ARELAB : cet historique pourrait être fait à plusieurs voix ; Sylvie David ira rechercher le carton d'archives de l'Association qui se trouve à l'ISTA ; Brigitte Planty propose d'envoyer un message aux adhérents pour qu'ils nous fassent part d'anecdotes, de souvenirs, qu'ils nous transmettent des photos... ; on peut aussi reprendre des documents d'archives qui se trouvent sur le site ;
  - Les publications de l'ARELAB seront proposées à la vente ;
  - On pourrait aussi envisager la vente d'un objet-souvenir qui serait réalisé pour les 50 ans de l'ARELAB : un éco-cup, un sac avec le logo de l'Association... ?
- **Organisation matérielle :**
  - Problème de la salle : il faudrait pouvoir réserver le Grand Salon, en demandant à Thomas Guard de faire la démarche ; pour le pot, l'idéal serait de réserver aussi la salle E 12, qui se trouve derrière le Grand Salon et où ont lieu les pots de thèse ;
  - Pot : on se pose la question de savoir si on pourrait utiliser des verres fournis par la Faculté (il faudrait en faire la demande au Doyen) ; le pot pourrait avoir une touche antique : certaines recettes sont simples à réaliser (ex. : dattes, miel et noix - patina de poires) ; il faut consulter les collègues qui peuvent avoir testé des recettes (Antide Petit a sûrement des idées) ; quelle boisson proposer ? de la cervoise ?

- **Sortie culturelle :** pour le moment, Gilles Roussel n'a pas donné d'informations supplémentaires.

#### 4. Informations et questions diverses :

##### - « Les Humanités dans le texte » :

- une nouvelle demi-journée de formation organisée par la DGESCO aura lieu le 7 février de 15h à 17h que les collègues pourront suivre en visioconférence ; Brigitte Planty enverra les informations et le lien aux collègues ;
- dans le cadre du projet porté par l'ARELAB « Vainqueurs ou vaincus ? La mémoire de la guerre dans *Les Troyennes* d'Euripide (v. 365-399) », une rencontre avec Patrick Melior, directeur du théâtre Alcyon de Besançon et membre de la *Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques*, aura lieu le mercredi 14 février au Salon Préclin de 14h à 16h ; elle sera consacrée aux questions d'adaptation et de mise en scène de la tragédie grecque ; B. Planty diffusera l'information aux adhérents.

- **Conférence sur « Le prestige politique et religieux des Jeux Olympiques dans les odes de Pindare » du 27 mars** : le projet a été retenu pour la labellisation « Antiquité-Avenir célèbre les Jeux Olympiques 2024 », ce qui est une excellente nouvelle ; l'IPR J.-L. Bertolin a d'ores et déjà relayé l'information auprès des collègues.

- **Concours d'affiches** : Brigitte Planty a enregistré jusqu'à présent 5 inscriptions (2 lycées et 3 collèges) ; elle va relancer les collègues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 50.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID